

No de résolution
ou annotation

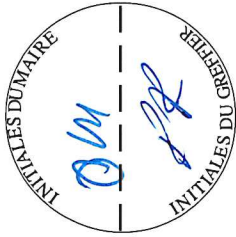
Ville de Carignan

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE 10 JANVIER 2018, À 20 H.

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
TENUE PAR MONSIEUR PATRICK MARQUÈS, MAIRE**
Règlement no 483-3-U modifiant le règlement de zonage 483-U, afin de modifier certaines dispositions sur les enceintes de piscine.
L'ASSEMBLÉE EST REPORTÉE AU 7 FÉVRIER 2018

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Séance ordinaire du 5 décembre 2017
 - 4.2 Séance extraordinaire du 19 décembre 2017
- 5. DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 5.1 Adoption – Politique portant sur la reconnaissance d'heures accumulées pour le personnel cadre
 - 5.2 Adoption – Politique portant sur le processus d'embauche du personnel municipal
 - 5.3 Confirmation d'embauche – Secrétaire surnuméraire
 - 5.4 Démission du directeur des travaux publics
 - 5.5 Embauche – Secrétaire surnuméraire
 - 5.6 Embauche – Intérim – Directeur des travaux publics
 - 5.7 Réorganisation administrative
- 6. FINANCES**
 - 6.1 Déboursés du mois de décembre 2017
 - 6.2 Transfert budgétaire
 - 6.3 Dépôt – Liste des engagements
 - 6.4 Radiation des soldes – Facturations diverses
 - 6.5 Ouverture de l'enveloppe budgétaire – Projets financés par le fonds de roulement en 2018
 - 6.6 Autorisation – Engagement de la commande 2018 – Journal de Chambly
 - 6.7 Autorisation – Commande 2018 – Contrat pour les services professionnels pour l'entretien et les services informatiques – Années 2017-2018-2019
 - 6.8 Approbation et adoption – Politique d'achat local
 - 6.9 Autorisation – Disposition du matériel désuet 2017
- 7. TRAVAUX PUBLICS**
 - 7.1 Octroi de contrat – Inspection et entretien du système de filtration membranaire
 - 7.2 Mandat – Union des municipalités du Québec – Achat regroupé de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2018



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Carignan

- 7.3 Autorisation de paiement – Travaux contractuels et supplémentaires – Travaux de relocalisation des transformateurs dans la salle électrique du bâtiment de service – Étangs aérés
- 7.4 Octroi de contrat – Fourniture de diesel clair et coloré – 2018, 2019 et 2020
- 7.5 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Travaux de scarification mineure, de mise en forme et de rechargement granulaire
- 7.6 Implantation d'un arrêt obligatoire – Boulevard Désourdy intersection rue Arthur-Denault

8. URBANISME

- 8.1 Demande de dérogation mineure 2017-057 – Lots 5 295 038 et 5 295 039 – 1933, rue Léonard-Tresny
- 8.2 Demande de dérogation mineure 2017-059 – Lot 5 897 979 – 2948 A, B, C, chemin Sainte-Thérèse
- 8.3 Demande de dérogation mineure 2017-060 – Lot 5 897 978 – 2944 A, B, C, chemin Sainte-Thérèse
- 8.4 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Travaux d'aménagement des parcs et espaces verts pour le Boisé du Parchemin, phase I, lot 3

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Approbation du budget 2018 – Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

10. FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

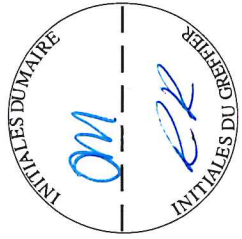
- 10.1 Demande d'aide financière – Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly
- 10.2 Demande de commandite – Comédie musicale des élèves de l'École secondaire de Chambly
- 10.3 Demande d'aide financière – Centre Communautaire l'Entraide Plus inc.
- 10.4 Accréditation des organismes – Année 2018
- 10.5 Désignation – Candidat au poste vacant de membre au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain – Représentant des municipalités de l'ouest de la couronne Sud

11. ENVIRONNEMENT

- 11.1 Autorisation de publication – Étude historique de l'évolution du milieu naturel – Secteur Sud de la carrière
- 11.2 Autorisation – Report de la dépense et appropriation de surplus – Abattage d'arbres sur le domaine public

12. LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Signature entente – Camp de jour Soccer Fitness – Été 2018
- 12.2 Mise à jour de la politique de remboursement
- 12.3 Autorisation – Demande d'aide financière – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

13. RÉGLEMENTATION

13.1 Adoption – Règlement de taxation no 494-A

Règlement pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de certains services municipaux, pour l'exercice financier 2018

13.2 Adoption – Règlement no 495-A

Règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Carignan

14. INFORMATIONS

15. DIVERS

15.1 Inscription – Congrès provincial sur la gestion des inondations

15.2 Nomination – Représentant – Comité consultatif régional d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sont présents :

M. Patrick Marquès, maire

M^{mes} Anne Poussard, conseillère
Édith Labrosse, conseillère
Stéphanie Lefebvre, conseillère
Diane Morneau, conseillère

MM. Frédéric Martineau, conseiller
Daniel St-Jean, conseiller

Messieurs Vincent Tanguay, directeur général et Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h.

18-01-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

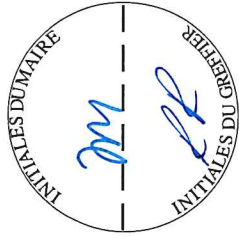
3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 5 décembre 2017

18-01-02

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2017.

4.2 Séance extraordinaire du 19 décembre 2017

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2017.

5. DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Adoption – Politique portant sur la reconnaissance d'heures accumulées pour le personnel cadre

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Politique administrative et salariale du personnel cadre, il est prévu qu'une politique administrative établissant les modalités d'application de la reconnaissance du temps accumulé soit soumise au conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER aux fins d'application la Politique portant sur la reconnaissance d'heures accumulées pour le personnel cadre daté du 14 novembre 2017.

5.2 Adoption – Politique portant sur le processus d'embauche du personnel municipal

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Politique portant sur le processus d'embauche du personnel municipal, il est prévu d'établir des normes et mettre en place un processus de sélection selon des critères de compétences et de qualifications compatibles avec les exigences requises;

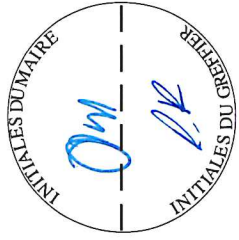
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER aux fins d'application la Politique portant sur le processus d'embauche du personnel municipal daté de janvier 2018.

5.3 Confirmation d'embauche – Secrétaire surnuméraire

CONSIDÉRANT que l'embauche d'une secrétaire surnuméraire est nécessaire afin d'assurer une continuité des services de secrétariat dans les différents départements lors des absences et/ou vacances;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

DE CONFIRMER l'embauche de madame Diane Mignault au poste de secrétaire surnuméraire pour la période du 4 octobre au 21 décembre 2017.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-31000-181 et 02-61000-181.

5.4 Démission du directeur des travaux publics

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Michel Samson, directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER la démission de monsieur Michel Samson;

QUE le conseil municipal de Carignan remercie monsieur Michel Samson pour ses loyaux services et lui souhaite tout le succès dans ses projets futurs.

5.5 Embauche – Secrétaire surnuméraire

CONSIDÉRANT que l'embauche d'une secrétaire surnuméraire est nécessaire afin d'assurer une continuité des services de secrétariat dans les différents départements lors des absences et/ou vacances;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

DE procéder à l'embauche de madame Diane Mignault, à titre de secrétaire surnuméraire et ce, jusqu'au 20 décembre 2018;

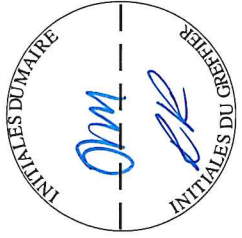
QUE cette embauche soit rétroactive au 4 janvier 2018;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-13040-181, 02-13050-181, 02-14000-181, 02-31000-181 et 02-61000-181.

18-01-07

18-01-08



No de résolution
ou annotation

18-01-09

Ville de Carignan

5.6 Embauche – Intérim – Directeur des travaux publics

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de pourvoir au poste laissé vacant suite à la démission du directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Michel Hugron, à titre de directeur par intérim du service des travaux publics;

QUE le salaire de monsieur Michel Hugron soit fixé à l'échelon 3, de la classe 3 de la politique administrative et salariale 2017-2018-2019 du personnel cadre de la Ville de Carignan;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310000-141.

5.7 Réorganisation administrative

18-01-10

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan désire apporter des modifications à sa structure administrative;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'organigramme annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

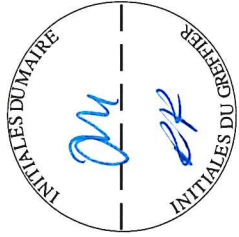
D'ENTÉRINER le plan de réorganisation présenté par le directeur général en séance de travail;

D'ABROGER le poste de direction du service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et de mettre fin à l'emploi de l'employé en titre;

DE modifier le poste de « Chef de division – permis et inspection » par « Chef de division – urbanisme », étant entendu que le titulaire du poste sera affecté à la classe 3, échelon 5 de la structure salariale du personnel cadre à compter des présentes;

DE créer l'unité « Direction générale adjointe – gestion du territoire », étant entendu que le directeur général adjoint occupera cette fonction en plus de ses fonctions de greffier de la Ville;

DE désigner le directeur général à titre de greffier adjoint en plus de ses fonctions;



No de résolution
ou annotation

Mille de Carignan

D'AUTORISER le maire et/ou le directeur général ou en leurs absences, le maire suppléant et/ou le greffier à signer tout document et à poser tout geste nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

6. FINANCES

6.1 Déboursés du mois de décembre 2017

18-01-11

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de décembre pour un montant de 106 613,29 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de décembre, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 2 052 005,14 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

6.2 Transfert budgétaire

18-01-12

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

DE transférer les sommes suivantes :

a) Afin de couvrir les honoraires juridiques pour l'année 2017

Montant	Description du poste	Numéro de poste
40 000 \$	Taxes générales	01-21100-000

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
40 000 \$	Services juridiques courants	02-14000-412

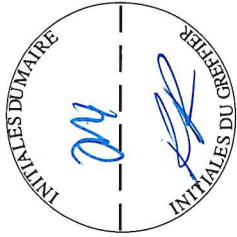
6.3 Dépôt – Liste des engagements

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 21 novembre au 17 décembre 2017.

18-01-13

6.4 Radiation des soldes – Facturations diverses

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'examen des dossiers de créances à recevoir, dossier « Hockey – saison 2015-2016 et 2016-2017 », il y a lieu de radier certains soldes enregistrés « à recevoir » aux livres, mais qui dans les faits ne seront pas encaissés;



No de résolution
ou annotation

18-01-14

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la radiation des soldes de facturations diverses selon la liste datée du 30 novembre 2017 pour un montant total de 95,48 \$.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-19000-940.

6.5 Ouverture de l'enveloppe budgétaire – Projets financés par le fonds de roulement en 2018

CONSIDÉRANT l'adoption du programme triennal des immobilisations pour l'exercice 2018 et afin de faciliter l'amorce des projets au cours de l'année 2018, il est requis d'autoriser l'ouverture des enveloppes budgétaires suivantes :

18-01 : Acquisition matériel informatique	15 000 \$
18-02 : Remplacement serveur et autres équipements réseau	45 000 \$
18-03 : Remplacement copieur	15 000 \$
18-04 : Aménagement piste multifonctionnelle	<u>150 000 \$</u>

Total : 225 000 \$

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'ouverture des enveloppes budgétaires des projets 2018 qui sont financés par le fonds de roulement;

QUE les dépenses prévues aux enveloppes budgétaires soient payables par le fonds des immobilisations, financées par le fonds de roulement, remboursables au fonds de roulement par le fonds général en cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, à compter de l'année 2019.

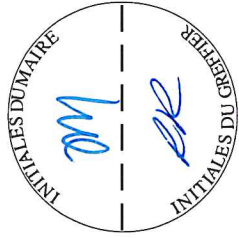
6.6 Autorisation – Engagement de la commande 2018 – Journal de Chambly

CONSIDÉRANT le dépassement du seuil de 24 999 \$ de la dépense en divers avis publics pour l'année 2018 dans le journal de Chambly et Constructo;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la commande pour l'année 2018 à l'entreprise 10208574 Canada inc. (Journal de Chambly), pour les services de publications diverses et avis publics dans les journaux, pour un montant n'excédant pas 45 000 \$ taxes incluses;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

Le trésorier certifie que des crédits seront disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-13030-345 et 02-14000-341.

6.7 Autorisation – Commande 2018 – Contrat pour les services professionnels pour l'entretien et les services informatiques – Années 2017-2018-2019

18-01-16

CONSIDÉRANT la résolution 16-11-468 octroyant le contrat de services professionnels pour l'entretien et les services informatiques pour les années 2017, 2018 et 2019 à la firme Trilogie Groupe-Conseil inc.;

CONSIDÉRANT que la dépense pour l'année 2018 dépasse le seuil de 24 999 \$, il est requis d'autoriser la commande;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la commande 2018 à la firme Trilogie Groupe-Conseil inc. pour les services professionnels pour l'entretien et les services informatiques au montant de 46 000 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits seront disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-13010-527.

6.8 Approbation et adoption – Politique d'achat local

18-01-17

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Politique d'achat local du service des finances, le conseil municipal a une préoccupation pour l'achat local dans le respect des lois en vigueur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER aux fins d'application la Politique d'achat local du service des finances daté de janvier 2018, pour les dépenses variant de 1 \$ à 5 000 \$.

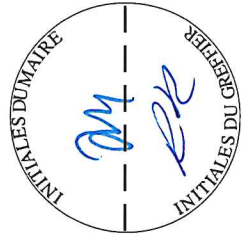
6.9 Autorisation – Disposition du matériel désuet 2017

18-01-18

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la rotation annuelle du matériel informatique, la Ville peut disposer du matériel qui n'est plus en fonction;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

D'AUTORISER la disposition du matériel suivant :

HP Compaq 8000	NV55UT#ABC
HP Compaq 6200	LA060OUT#ABC
Imprimante	Lexmark T420 laser, modèle : 4048-002

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 Octroi de contrat – Inspection et entretien du système de filtration membranaire

18-01-19

CONSIDÉRANT la nécessité d’effectuer une inspection annuelle afin de maintenir et optimisé l’opération de l’unité de filtration membranaire de l’usine d’eau potable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'inspection et d'entretien du système de filtration membranaire de l'usine d'eau potable à la firme Pall Advanced Separation Systems pour une dépense annuelle d'un montant de 19 000 \$ taxes incluses pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-41200-529.

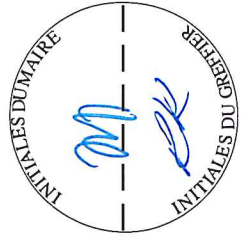
7.2 Mandat – Union des municipalités du Québec – Achat regroupé de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2018

18-01-20

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT que les articles 29.9.1 et suivants de la Loi sur les cités et les villes :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

CONSIDÉRANT que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons et/ou le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2018;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Ville confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer soit déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

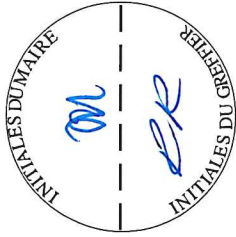
QUE la Ville reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

7.3 Autorisation de paiement – Travaux contractuels et supplémentaires – Travaux de relocalisation des transformateurs dans la salle électrique du bâtiment de service – Étangs aérés

18-01-21

CONSIDÉRANT la résolution no 17-08-273 octroyant le contrat de travaux de relocalisation des transformateurs requis pour assurer la séquence d'inversion des moteurs « Oxyjets » à l'entreprise Groupe Québéco inc.;



No de résolution
ou annotation

18-01-22

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service Génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 11 585,45 \$ taxes incluses à l'entreprise Groupe Québec inc., soit 11 254,90 \$ en guise d'acceptation provisoire pour les travaux contractuels et 330,55 \$ pour des travaux supplémentaires;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-10000-530.

7.4 Octroi de contrat – Fourniture de diesel clair et coloré – 2018, 2019 et 2020

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation auprès de sept (7) fournisseurs pour la fourniture de diesel clair et coloré;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de transport et de fourniture de diesel clair et coloré à l'entreprise Les huiles Thuot et Beauchemin inc., aux montants de 0,00 \$ le litre de diesel clair et de 0,11 \$ le litre de diesel coloré pour une période de trois (3) ans, s'échelonnant du mois de janvier 2018 au mois de décembre 2020 inclusivement;

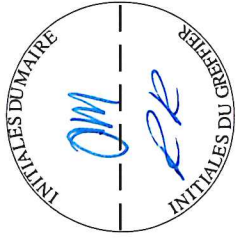
QUE les prix du diesel seront ceux fixés à la rampe de chargement dudit fournisseur à la date de livraison;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-31000-631, 02-41200-631 et 02-41500-631.

7.5 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Travaux de scarification mineure, de mise en forme et de rechargement granulaire

CONSIDÉRANT la résolution no 17-10-339 octroyant le contrat de travaux de scarification mineure, de mise en forme et de rechargement granulaire d'une portion du rang Saint-Joseph à Construction TECHROC Inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service Génie et infrastructures;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 71 792,23 \$ taxes incluses à l'entreprise Construction TECHROC Inc., en guise d'acceptation provisoire;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-32000-531 et 55-13600-372.

7.6 Implantation d'un arrêt obligatoire – Boulevard Désourdy intersection rue Arthur-Denault

18-01-24

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE procéder à l'installation de deux (2) panneaux d'arrêt sur le boulevard Désourdy à l'intersection de la rue Arthur-Denault;

QUE la présente résolution soit intégrée au règlement 327 concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la municipalité et ses amendements.

8. URBANISME

8.1 Demande de dérogation mineure 2017-057 – Lots 5 295 038 et 5 295 039 – 1933, rue Léonard-Tresny

18-01-25

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme une deuxième allée d'accès dédiée à un logement bi-générationnel, alors que la réglementation en vigueur limite ce nombre à une par logement;

EN CONSÉQUENCE :

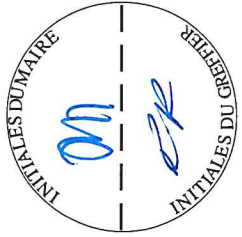
Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme une deuxième allée d'accès dédiée à un logement bi-générationnel, pour la propriété sise au 1933, rue Léonard-Tresny, située sur les lots 5 295 038 et 5 295 039.

8.2 Demande de dérogation mineure 2017-059 – Lot 5 897 979 – 2948 A, B, C, chemin Sainte-Thérèse

18-01-26

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la construction de trois (3) cabanons pour desservir un triplex à être situé à moins d'un (1) mètre du bâtiment principal, alors que la réglementation en vigueur exige une distance minimale de deux (2) mètres;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme la construction de trois (3) cabanons pour desservir un triplex à être situé à moins d'un (1) mètre du bâtiment principal, pour la propriété sise au 2948, A, B, C, chemin Sainte-Thérèse, située sur le lot 5 897 979.

8.3 Demande de dérogation mineure 2017-060 – Lot 5 897 978 – 2944 A, B, C, chemin Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la construction de trois (3) cabanons pour desservir un triplex à être situé à moins d'un (1) mètre du bâtiment principal, alors que la réglementation en vigueur exige une distance minimale de deux (2) mètres;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme la construction de trois (3) cabanons pour desservir un triplex à être situé à moins d'un (1) mètre du bâtiment principal, pour la propriété sise au 2944, A, B, C, chemin Sainte-Thérèse, située sur le lot 5 897 978.

8.4 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Travaux d'aménagement des parcs et espaces verts pour le Boisé du Parchemin, phase I, lot 3

CONSIDÉRANT la résolution no 17-06-211 octroyant le contrat de travaux d'aménagement des parcs et espaces verts pour le Boisé du Parchemin, phase I, lot 3, à l'entreprise Les Terrassements Multi-Paysages inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations de la conseillère en environnement et développement durable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 3 730,61 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation provisoire, à l'entreprise Les Terrassements Multi-Paysages inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-13600-137.



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Approbation du budget 2018 – Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

18-01-29

CONSIDÉRANT que le 13 décembre 2017, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2018;

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce budget a été transmise à la Ville de Carignan;

CONSIDÉRANT que ce budget doit être soumis pour approbation à chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le budget 2018 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, tel qu'adopté par son conseil d'administration le 13 décembre 2017.

10. FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

10.1 Demande d'aide financière – Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly

18-01-30

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

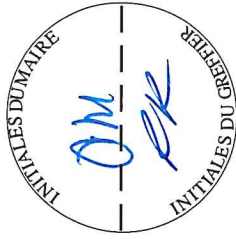
D'ACCORDER une aide financière d'un montant de 100 \$ à la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly, afin de numériser plusieurs documents historiques et d'améliorer leur site internet;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.2 Demande de commandite – Comédie musicale des élèves de l'École secondaire de Chambly

18-01-31

CONSIDÉRANT la demande de commandite dans le cadre d'un projet de comédie musicale des élèves de l'École secondaire de Chambly;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER une aide financière d'un montant de 200 \$ à l'École secondaire de Chambly, pour la production 2017-2018 d'une comédie musicale à être présentée par les élèves de l'école;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.3 Demande d'aide financière – Centre Communautaire l'Entraide Plus Inc.

18-01-32

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Centre Communautaire l'Entraide Plus Inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER une aide financière d'un montant de 350 \$ au Centre Communautaire l'Entraide Plus Inc., afin d'assurer la continuité des services pour le bien-être des membres;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.4 Accréditation des organismes – Année 2018

18-01-33

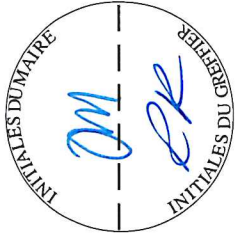
CONSIDÉRANT la Politique de reconnaissance des organismes de la Ville de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCRÉDITER les organismes suivants pour l'année 2018 en vertu de la Politique de reconnaissance des organismes :

- Association de ringette Les Intrépides;
- Les amis du Canal de Chambly;
- Centre de bénévolat de la Rive-Sud;
- Association de soccer carignanoise;
- AQDR;
- Centre d'écoute Montérégie;
- Ensemble Vocal Via Voce;
- Association régionale de Kin-Ball Rive-Sud;
- Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville



No de résolution
ou annotation

Ville de Varignan

- Ressources Alternatives Rive-Sud;
- Troc Montérégie;
- Projet GrandiOse;
- Club de gymnastique Gym Richelieu;
- Corps des cadets 2793 Chambly;
- Fondation pour les Arts et la Culture du Bassin de Chambly;
- Association Régional de Taekwon-Do de la Montérégie inc.;
- La Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly

10.5 Désignation – Candidat au poste vacant de membre au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain – Représentant des municipalités de l'ouest de la couronne Sud

18-01-34

CONSIDÉRANT que conformément aux articles 24 et suivants de la Loi sur le réseau de transport métropolitain (c. R-25.01) (la « Loi sur le Réseau »), le Réseau de transport métropolitain (le « Réseau ») est administré par un conseil d'administration composé de quinze (15) membres, dont quatre (4) membres doivent être désignés par les municipalités locales de la couronne Sud;

CONSIDÉRANT qu'en séance ordinaire du 9 juin 2016, le conseil de la Table des préfets et élus de la couronne Sud convenait unanimement de subdiviser la couronne Sud en deux (2) secteurs, l'un à l'est et l'autre à l'ouest, et qu'ils se désignent respectivement deux (2) représentants par sous-secteur aux postes de membre du conseil d'administration du Réseau désigné par les municipalités de la couronne Sud;

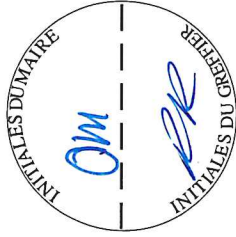
CONSIDÉRANT qu'à la réunion des maires des municipalités de la couronne Sud tenue le 25 octobre 2016, il avait été décidé d'élire les quatre (4) représentants suivants des municipalités de la couronne Sud pour siéger comme membres au conseil d'administration du Réseau, soit :

- Mesdames Suzanne Roy et Diane Lavoie dans l'est de la couronne Sud;
- Messieurs Claude Haineault et Donat Serres dans l'ouest de la couronne Sud;

CONSIDÉRANT que le mandat des membres du conseil d'administration du Réseau autres que le président du conseil est d'au plus quatre (4) ans et que les mandats peuvent être renouvelés deux (2) fois à ce titre;

CONSIDÉRANT que le mandat d'un membre du conseil d'administration du Réseau qui est également membre du conseil d'une municipalité locale prend fin dès qu'il cesse d'être membre du conseil de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le mandat de M. Claude Haineault au poste de membre du conseil d'administration du Réseau a cessé lors de son départ à la retraite, le 5 novembre dernier;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

CONSIDÉRANT que cette vacance doit être comblée, conformément à l'article 33 de la Loi sur le Réseau, suivant les règles de nomination à l'égard du membre créant la vacance et conséquemment, qu'il en revient aux maires des municipalités locales de la couronne Sud de désigner un membre élu de l'ouest de la couronne Sud audit poste vacant de membre au conseil d'administration du Réseau;

CONSIDÉRANT qu'un consensus se dégage pour que la candidature de M. Bruno Tremblay, maire de la Ville de Beauharnois, et représentant de l'ouest de la couronne Sud, soit proposée pour pourvoir ledit poste vacant de membre au conseil d'administration du Réseau;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur le Réseau, les municipalités locales de la couronne Sud doivent procéder à la nomination d'un membre au sein du conseil d'administration du Réseau en adoptant une résolution de leur conseil respectif qui indique le nom du candidat que le conseil propose en regard du poste de membre du conseil d'administration du Réseau à combler;

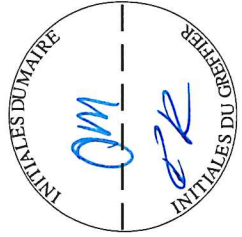
CONSIDÉRANT qu'une copie certifiée conforme d'une telle résolution désignant M. Bruno Tremblay, maire de la Ville de Beauharnois, dans l'ouest de la couronne Sud, comme candidat au poste vacant de membre du conseil d'administration du Réseau, devra être déposée par les maires de chaque ville, au début de la réunion qui sera convoquée par la secrétaire générale du Réseau pour procéder à la désignation du membre par les municipalités locales de la couronne Sud;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE la candidature de M. Bruno Tremblay, maire de la Ville de Beauharnois et représentant des municipalités de l'ouest de la couronne Sud, soit et elle est, par les présentes, proposée pour le poste vacant de membre du conseil d'administration du Réseau à être comblé par les municipalités locales de la couronne Sud.

QUE soit transmise copie de la présente résolution au secrétaire du Réseau ainsi qu'à la Table des préfets et élus de la couronne Sud;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

11. ENVIRONNEMENT

11.1 Autorisation de publication – Étude historique de l'évolution du milieu naturel – Secteur Sud de la carrière

18-01-35

CONSIDÉRANT que la Ville a mandaté la firme WSP en 2014 afin de concevoir une étude, nommée *Plan de conservation et de développement des milieux naturels, Zones d'étude MN2-145, MN2-156 et MN2-157 (2014)*, portant sur la caractérisation des milieux naturels;

CONSIDÉRANT que ladite étude est disponible sur le site internet de la Ville;

CONSIDÉRANT que la firme WSP a reçu le mandat de confirmer le caractère humide de ce milieu;

CONSIDÉRANT que la firme WSP a reçu la demande de peaufiner les cartes présentée dans le plan de conservation de 2014 pour retirer tout ce qui ne fait pas partie intégrante des milieux naturels;

CONSIDÉRANT que le Plan directeur de protection et de conservation des milieux naturels (2017) intègre les modifications quant au découpage des milieux naturels au sein des différentes cartographies (carte 1 et 2);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la publication de l'étude historique l'évolution du milieu naturel, secteur au sud de la carrière Désourdy de la firme WSP sur le site internet de la Ville.

11.2 Autorisation – Report de la dépense et appropriation de surplus – Abattage d'arbres sur le domaine public

18-01-36

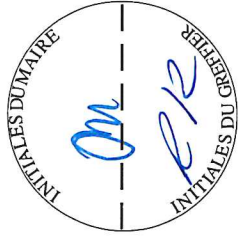
CONSIDÉRANT la résolution 17-11-389 octroyant le contrat pour les travaux d'abattage de frênes sur le domaine public à l'entreprise Émondage SBP, pour un montant n'excédant pas 21 898,71;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur n'est pas en mesure d'amorcer les travaux d'ici la fin de l'année 2017;

CONSIDÉRANT la fin de l'année financière au 31 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

D'AUTORISER le report de la dépense octroyée en 2017 à l'année 2018 ainsi que l'appropriation des surplus pour exécuter le contrat d'abattage de frênes sur le domaine public;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-47000-419.

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Signature entente – Camp de jour Soccer Fitness – Été 2018

18-01-37

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire de reconduire le camp de jour spécialisé de Soccer Fitness pour l'été 2018;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer l'entente entre la Ville et l'Académie de Soccer Fitness GE concernant le camp de jour spécialisé Soccer Fitness pour l'été 2018.

12.2 Mise à jour de la politique de remboursement

18-01-38

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées à s'inscrire aux activités aquatiques offertes dans la région, de plus en plus de citoyens optent pour des cours de natation en piscines privées;

CONSIDÉRANT la politique de remboursement de la Ville quant au remboursement d'une portion des frais de non-résidents pour les activités sportives;

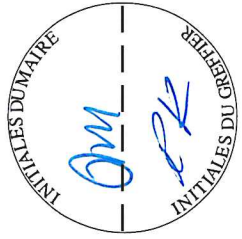
CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE mettre à jour la politique de la Ville afin d'y ajouter le remboursement à raison de 50 % des cours et autres services aquatiques offerts en piscines privées;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-70190-447.



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

18-01-39

12.3 Autorisation – Demande d'aide financière – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de présenter une demande d'aide financière auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

QUE la ville de Carignan autorise la présentation du projet de *Parc du Centre multifonctionnel* au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la ville de Carignan à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la ville de Carignan désigne le directeur général ou en son absence, le directeur général adjoint comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

13. RÉGLEMENTATION

13.1 Adoption – Règlement de taxation no 494-A

Règlement pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de certains services municipaux, pour l'exercice financier 2018

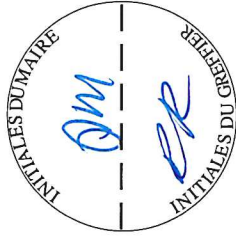
18-01-40

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 494-A pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de certains services municipaux, pour l'exercice financier 2018, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 494-A pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de certains services municipaux, pour l'exercice financier 2018.



No de résolution
ou annotation

18-01-41

Ville de Carignan

13.2 Adoption – Règlement no 495-A

Règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Carignan

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 495-A adoptant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Carignan, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 495-A adoptant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Carignan.

14. INFORMATIONS

15. DIVERS

15.1 Inscription – Congrès provincial sur la gestion des inondations

CONSIDÉRANT l'invitation au congrès provincial sur la gestion des inondations du Regroupement des Organisme de Bassins Versants du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

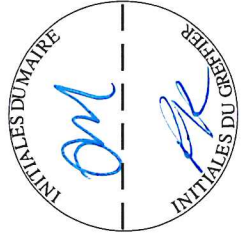
Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'INSCRIRE le conseiller Frédéric Martineau, au congrès provincial sur la gestion des inondations qui se tiendra le 1^{er} février prochain à Drummondville, au montant de 126,47 \$ taxes incluses;

DE rembourser tous les frais afférents à cet événement;

QUE ce remboursement soit effectué en conformité au règlement no 372 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Ville de Carignan;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-11000-454 et 02-11000-310.



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

18-01-43

15.2 Nomination – Représentant – Comité consultatif régional d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE nommer Madame Christine Ménard à titre de représentante de la Ville de Carignan au Comité consultatif régional d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (CCRA).

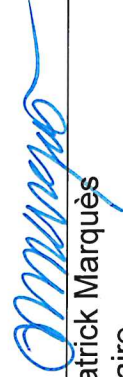
18-01-44

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 25.


Rémi Raymond
Greffier


Patrick Marquès
Maire